



Episode méditerranéen, alerte intempéries

Suite aux intempéries des 22 et 23 octobre, le Maire et son Conseil Municipal tiennent à saluer le travail accompli par chacun pour accompagner la population tout au long de l'épisode pluvieux très important.

Les services techniques et de la police municipale ont été placés en préalerte dès le lundi après-midi avec la sécurisation des passages à gué ainsi que les abords du mur fusible donnant sur le quai Joly tout en informant les résidents à proximité

La communication a été assurée dès mardi matin via facebook et le site internet de la ville de Port-Vendres, la presse étant largement alimentée par les services préfectoraux et permettant de rappeler le téléphone d'astreinte de l' élu chargé de la sécurité.

Une cellule d'astreinte relevant du dispositif du Plan Communal de Sauvegarde a été mise en place le mardi après-midi compte tenu des informations de la Préfecture croisées avec d'autres sources, comme la météo du Port.

Dès trois heures du matin, le Maire, l'Adjoint de permanence et le 1^{er} Adjoint, le Directeur général des Services et le Directeur des Services Techniques étaient en relation permanente. Ceci a permis de coordonner sur le terrain les équipes des services techniques et de la police municipale dans la nuit.

Une cellule d'écoute a été ouverte le mercredi dès 8 heures au standard de la mairie afin de recueillir les éventuels problèmes de nos administrés.

Aucun appel significatif ne nous a été signalé dans la journée du mercredi.

Le plan communal de sauvegarde (PCS) était en préalerte du lundi après-midi au mercredi midi, permettant ainsi la mobilisation de toutes les cellules en capacité de venir secourir la population.

L'équipe communale a été informée de l'hébergement à la Maison de retraite de Port-Vendres dans la nuit d'un couple et son enfant, accompagnés par les pompiers d'Elne, suite à des dégâts des eaux à leur domicile.

A noter que la Municipalité a sollicité l'Etat dans le cadre d'une reconnaissance de catastrophe naturelle au titre de l'inondation par ruissellement et coulée de boue associée dès le 24 octobre.

Service communication

Hôtel de Ville - 8 rue Jules Pams – 66 660 PORT-VENDRES

04 68 82 59 87 – presse@port-vendres.com